

AVIS PUBLIC D'UNE DEMANDE
DE DÉROGATION MINEURE
IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 6 487 161
DU CADASTRE DU QUÉBEC,
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE DRUMMOND,
SOIT AU 65, RUE DU COLVERT

Avis public est donné que le conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 5 septembre 2023 qui se tiendra à compter de 19 h à l'hôtel de ville de Drummondville, statuer sur une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble ci-haut mentionné.

Cette demande de dérogation mineure a pour effet de :

- augmenter de 100 mètres carrés à 117 mètres carrés la superficie maximale du garage privé intégré;
- autoriser que deux (2) constructions accessoires soient reliées entre elles par une terrasse;
- réduire de 2 mètres à 0 mètre la distance minimale à respecter entre une terrasse sur le toit et de débord de toit;

le tout pouvant être assujéti à certaines conditions.

La Ville de Drummondville invite les citoyens souhaitant obtenir plus d'information ou soumettre des commentaires à l'égard de ces dossiers à communiquer avec le Service de l'urbanisme d'ici le 5 septembre 2023 à 16h30 :

Téléphone : 311

Courriel : accueil-permis@drummondville.ca

DONNÉ À DRUMMONDVILLE, ce 18 août 2023.

ME MÉLANIE OUELLET
Greffière



#50

#60

#70

#80

#120

rue du Colvert

#55

#65

#75

**65, rue
du Colvert**

Légende

 terrain visé



Orthophoto 2020
Échelle: 1:500